

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



SUITE À LA MISSION DIAGNOSTIQUE DU 22 AU 26 FÉVRIER 2010

**Réunion du Groupe de travail « Création d'une Forêt modèle »  
9 novembre 2010, Marseille**

**FICHE D'INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS  
POUR LA POURSUITE DU PROCESSUS FORÊT MODÈLE  
EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Michel Dubost  
9 novembre 2010

**Résumé**

**A – LES PROCHAINES ÉTAPES**

1. Préparation et tenue de l'atelier stratégique : élaboration de la « vision commune »
2. Élaboration du « plan stratégique »
3. Création de l'entité juridique Forêt Modèle
4. Mise en route de la Forêt Modèle
5. Homologation de la Forêt Modèle

**B – PRÉPARATION DE L'ATELIER STRATÉGIQUE**

**C - DÉROULEMENT DE L'ATELIER STRATÉGIQUE**

---

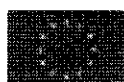
**A – LES PROCHAINES ÉTAPES**

**1. Préparation et tenue de l'atelier stratégique : élaboration de la « vision commune »** (à partir de laquelle sera élaborée la stratégie de la Forêt Modèle)

- organisation de réunions préparatoires pour arriver à l'atelier avec une première série d'analyses et propositions : synthèse de chaque réunion préparatoire,
- information de la population pour élargir la participation des partenaires potentiels
- préparation logistique de l'atelier
- tenue de l'atelier stratégique

**2. Élaboration du « plan stratégique »**

- sur la base des conclusions de l'atelier stratégique, définition du « cadre logique » de la stratégie de la Forêt Modèle (objectifs, actions, résultats attendus)



- définition de la stratégie en Axes fédérateurs et priorités d'actions, traduites en thèmes d'activité, et grandes actions par thème
- définition du site - ou territoire - de la forêt modèle (critères de représentativité du paysage et de cohérence, en fonction de la stratégie retenue)
- définition d'un « plan d'actions » pluriannuel (détail des actions par thème, calendrier, budget simplifié par action)
- définition d'un plan de financement pluriannuel (recommandé : 3 ans)
- définition du mode de fonctionnement de la forêt modèle : partenaires, organisation, système de suivi et d'évaluation, stratégie de communication, ...

### **3. Création de l'entité juridique Forêt Modèle**

- choix de la forme juridique adaptée
- élaboration et adoption des statuts
- mise en place des organes de la forêt modèle (assemblée, conseil, comités, groupes de travail, ...)
- démarches administratives

### **4. Mise en route de la Forêt Modèle**

- définition et mise en œuvre du premier programme de travail annuel
- mobilisation des premiers financements
- recrutement du personnel et mise en œuvre des premières actions
- dépôt du dossier de candidature auprès du Réseau international des forêts modèles (RIFM)
- participation aux activités du Réseau méditerranéen de forêts modèles en tant que Forêt Modèle candidate

### **5. Homologation de la Forêt Modèle**

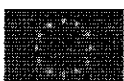
- évaluation du dossier de candidature par le Réseau (échanges, visites d'experts, ...)
- améliorations apportées au dossier en réponse aux observations du Réseau,
- homologation de la première Forêt Modèle de Provence-Alpes-Côte d'Azur, membre du Réseau international des forêts modèles

#### *Suggestions*

- *les étapes 2 et 3 sont généralement menées en parallèle dans le temps*
- *au cours de chaque étape : information de la population locale concernée, communication sur les progrès du processus forêt modèle*

## **B – PRÉPARATION DE L'ATELIER STRATÉGIQUE**

- identifier les problèmes de la forêt de la forêt dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les classer en grands thèmes (p.ex. : valorisation économique des ressources de la forêt, accueil des visiteurs en forêt, promotion du patrimoine naturel et culturel, promotion de la ruralité, conservation des ressources et de la biodiversité, gestion des terres, ...)



- pour chaque thème retenu organiser une réunion débat préparatoire pour produire une première synthèse à présenter à l'atelier : problèmes, solutions, types d'actions à mettre en œuvre par la forêt modèle, questions soulevées, ... (en 2 pages maxi)
- informer la population, et la société civile, les faire participer aux réunions préparatoires, à l'atelier
- préparer la logistique de l'atelier : comité d'organisation, programme, invitations, communication, ....

### *Suggestions*

- *identifier un nombre limité de grands thèmes : par exemple 3*
- *délocaliser les réunions préparatoires sur chaque thème au sein du territoire afin de favoriser l'information et la participation de la population locale*
- *nommer pour chaque thème : un responsable de la réunion préparatoire, un animateur / modérateur des débats (le plus « neutre » possible), un rapporteur (distribuer les rôles entre autorités publiques et société civile)*
- *penser à organiser à l'occasion de l'atelier un événement culturel et/ou festif ouvert à la population du territoire, en lien avec la forêt (par exemple : une exposition, une pièce de théâtre préparée par une école du territoire, une projection de film événement, une journée « marchons dans la forêt », un concert, une conférence-débat, une « journée portes ouvertes sur la forêt » avec des événements coordonnés sur tout le territoire, ... ? etc., avec pour objectif d'assurer la participation de la population du territoire, de la région, et de communiquer vers elle sur la forêt modèle, ...)*

## **C - DÉROULEMENT DE L'ATELIER STRATÉGIQUE (sur un jour et demi)**

### **première matinée**

- restitution des conclusions des réunions thématiques préparatoires
- débat sur les conclusions présentées
- mise en évidence de grands thèmes horizontaux : autour de réflexions, propositions ou questions soulevées dans plusieurs réunions, ou au cours du débat lui-même, mais insuffisamment approfondis (par exemple : formation, mobilisation des jeunes générations, promotion des femmes, communication, partenariat, mise en réseau, ...)

### **après-midi**

- discussions en groupes sur plusieurs grands thèmes horizontaux (avec un responsable, un modérateur, un rapporteur)
- restitution en séance plénière
- conclusions de la journée
- après la fin de la séance, *debriefing* du comité d'organisation pour préparer le rapport à présenter le lendemain matin

### **deuxième matinée**

- présentation d'un projet de stratégie pour la forêt modèle avec identification de grands Axes et priorités d'intervention,
- débat sur le projet de stratégie présenté,



- décisions pour les étapes suivantes, et désignation du/des groupes responsables,
- conclusions de l'atelier stratégique

### *Suggestions*

- *l'objectif prioritaire de l'atelier est d'élaborer la vision commune (socle conceptuel de la forêt modèle, ciment du partenariat, ...), c'est à dire une première ébauche de stratégie en grands axes et priorités d'interventions, grands thèmes d'activités et exemples d'actions de la forêt modèle : à ce stade, il n'est pas nécessaire que le débat sur des questions aussi importantes que la délimitation du territoire, ou le choix de la forme juridique adaptée soit encore tranché (chaque chose en son temps : c'est un processus, !...)*

